

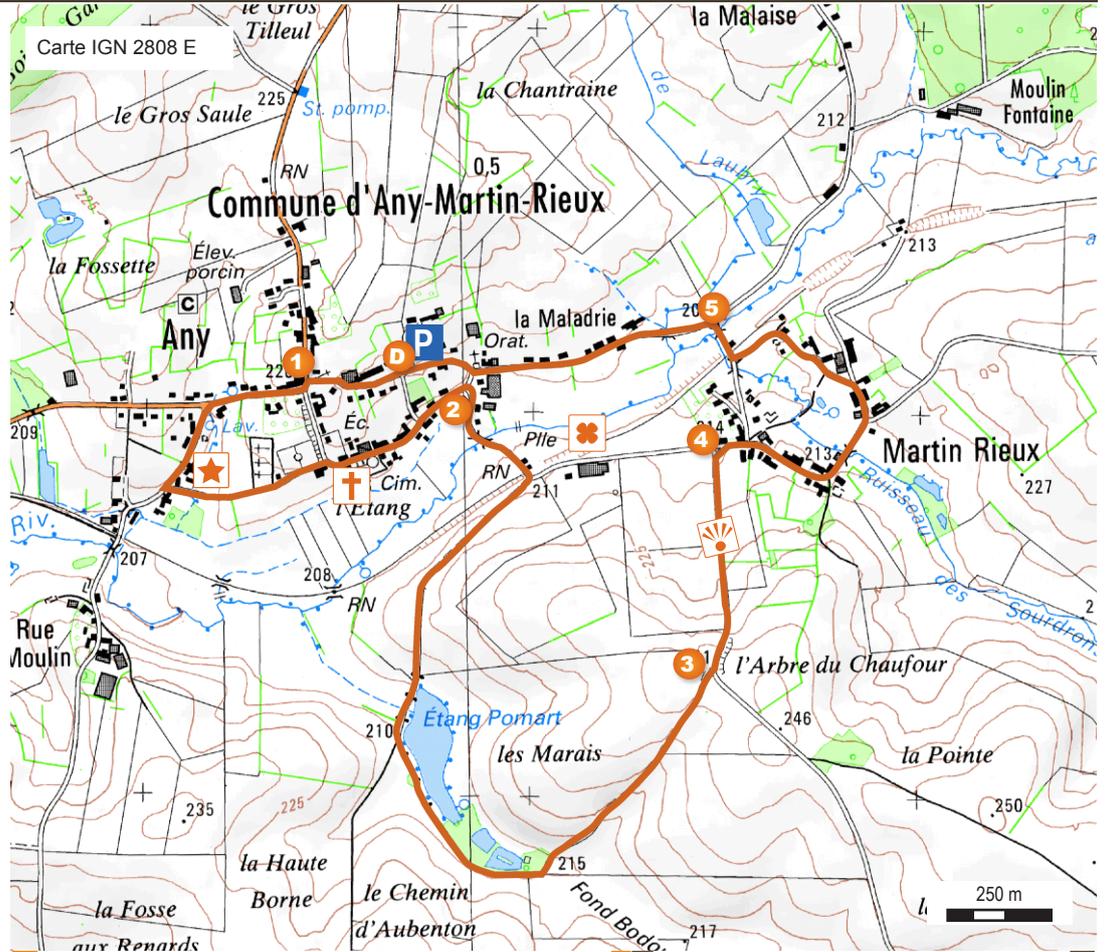


L'Arbre du Chauffour

ANY-MARTIN-RIEUX



- **Durée :** 1 h 45
- **Longueur :** 6,5 km
- **Altitude mini :** 208 m
- **Altitude maxi :** 242 m
- **Difficultés :** Circuit familial sans difficulté
- **Balisage :** Jaune et violet



© S. Lefebvre

Les abords du village

INFOS TOURISTIQUES :

Office de tourisme du Pays de Thiérache
Tél. : 03 23 91 30 10

CRÉATION ET ENTRETIEN DU PARCOURS :

Communauté de Communes des Trois Rivières

UN PROBLÈME SUR LE PARCOURS ?

Signalez-le nous !



Cette fiche est extraite du site www.randonner.fr
le portail de la randonnée dans l'Aisne.



Rejoignez notre communauté de randonneurs sur www.facebook.com/jaime.aisne

SUR LE PARCOURS

- ✚ Église Saint-Médard (19^e siècle, origine romane)
- ★ Petit patrimoine d'Any-Martin-Rieux : anciens moulins à eau, lavoirs et calvaires
- ✿ Paysage vallonné au contrefort du massif ardennais

À PROXIMITÉ

- ✿ Très belle forêt communale
- ★ Site abbatial de Saint-Michel en Thiérache (12-18^e s.)
- ✿ Forêt domaniale de Saint-Michel

Sur les premiers contreforts ardennais, à quelques kilomètres de la frontière belge, le lieu-dit l'Arbre-du-Chauffour offre de belles vues sur la campagne environnante, caractérisée par son bocage et ses pâturages.

Accès au départ : Depuis Hirson ou Charleville-Mézières, emprunter la D 1043 / D 8043. Au hameau de Bellevue, la quitter pour emprunter la D 10 en direction d'Any-Martin-Rieux. Le départ se situe sur la place du village (parking gratuit).

- D** Face à l'auditorium, dos à l'échiquier, remonter à gauche la rue de la Halle.
- 1** Au stop, bifurquer à gauche rue des Fontaines (D 5) et longer l'ancienne maréchalerie. À la fourche (lavoire), tourner à gauche rue du Moulin, puis prendre la première petite route à gauche. Rejoindre le terrain de sport puis poursuivre à droite vers l'église.
- 2** Prendre à droite et franchir un petit pont. Dans le virage, quitter la route et s'engager dans le chemin à droite. Poursuivre à gauche après un étang (privé) et remonter vers le lieu-dit l'Arbre du Chauffour.
- 3** Reprendre la route à gauche (vue sur Martin-Rieux, la forêt et le bocage).
- 4** Reprendre à droite, traverser une petite place herbeuse, poursuivre par un sentier. Longer le ruisseau des Sourdrons, passer le lavoir, puis prendre à gauche une petite route sinueuse. Continuer à droite au carrefour suivant.
- 5** Reprendre la route à gauche. À l'oratoire, prendre à droite rue de la Halle. Rejoindre le point de départ.

LA THIÉRACHE BOCAGÈRE

Élément typique du paysage thiérachien (avec la brique et le bois qui composent l'habitat traditionnel), le bocage s'apparente à une mosaïque de pâtures, de dimensions et de formes variables, de haies, de mares, de rivières serpentine et d'habitations dispersées. Ce paysage provient d'une tradition d'élevage qui perdure de 1830 à 1984, année d'instauration des quotas laitiers avec la Politique agricole commune (PAC). L'agriculture céréalière devient alors plus rentable, et les haies si caractéristiques du bocage subissent une forte diminution. Cependant certaines perdurent par l'action de quelques producteurs attachés à cette belle tradition paysagère.



© S. Prémont